

United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIÈGE NEW YORK, NY 10017

TEL. : 1 (212) 963.1234 • FAX : 1 (212) 963.4879

Le 23 juillet 2020

Chère Madame,

Au nom du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), j'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 16 juillet 2020, dans laquelle vous avez demandé au Comité de modifier la dérogation accordée au Programme alimentaire mondial (PAM) le 20 janvier 2020 en ce qui concerne la route de navigation prévue et les ports de départ et d'entrée à emprunter, ainsi que d'ajuster le calendrier de la dérogation accordée en vertu du paragraphe 25 de la résolution 2397 (2017) du Conseil de sécurité et conformément à la Notice d'aide à l'application n° 7, pour l'expédition d'articles en République populaire démocratique de Corée dans le cadre des activités d'aide humanitaire du PAM visant à lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire qui touchent la population civile de la République populaire démocratique de Corée, prévues dans le Plan stratégique provisoire pour la République populaire démocratique de Corée (2019-2021) du PAM.

Je note également que vous avez demandé que la dérogation soit prorogée, compte tenu des difficultés liées à la fabrication et à l'expédition de biens entraînées par la pandémie de COVID-19.

Je vous informe qu'après avoir dûment examiné votre demande, le Comité a décidé d'approuver la modification demandée en ce qui concerne la route de navigation et de proroger la dérogation jusqu'au 23 juillet 2021, afin d'accorder le temps nécessaire pour mener à bien les procédures d'approvisionnement et d'expédition en République populaire démocratique de Corée des articles concernés, dont la liste est jointe à la présente conformément au paragraphe 25 de la résolution 2397 (2017).

M^{me} Coco Ushiyama
Directrice de la Division du système des Nations Unies
et de la coopération multilatérale
Programme alimentaire mondial
Rome

Le Comité tient à remercier le PAM pour sa diligence.

Cordialement,

Le Président du Comité
du Conseil de sécurité créé
par la résolution 1718 (2006)

Christoph Heusgen

Pièce jointe : Liste des biens et services destinés à la
République populaire démocratique de Corée

United Nations  Nations Unies

POSTAL ADDRESS - ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS - ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Le 21 janvier 2020

Madame,

Au nom du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), j'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 9 janvier 2020, dans laquelle vous avez présenté au Comité une demande de dérogation en vertu du paragraphe 25 de la résolution 2397 (2017) afin d'obtenir l'autorisation d'envoyer en République populaire démocratique de Corée des marchandises destinées aux activités humanitaires du Programme alimentaire mondial (PAM) visant à lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire qui affectent la population civile, conformément au plan stratégique de pays provisoire du PAM pour la République populaire démocratique de Corée (2019-2021).

Je vous informe qu'après l'avoir dûment examinée, le Comité a décidé, conformément au paragraphe 25 de la résolution 2397 (2017) du Conseil de sécurité, d'approuver la demande de dérogation présentée dans la lettre susmentionnée et d'autoriser le transfert, dans un délai de six mois, des biens et services visés dans votre lettre et dont la liste est jointe à la présente. Les articles devront être expédiés en un seul chargement ou par envoi groupé, afin de simplifier autant que possible leur transport et leur dédouanement.

Le Comité rappelle que les sanctions imposées à la République populaire démocratique de Corée par le Conseil dans ses résolutions n'ont pas pour objet de porter préjudice à la population civile. On trouve dans la note verbale que le Comité a adressée aux États Membres et dans son communiqué de presse SC/13113 daté du 8 décembre 2017 des précisions concernant l'aide humanitaire en République populaire démocratique de Corée. Il est également rappelé, dans la note verbale, que les États Membres doivent appliquer pleinement les mesures imposées

M^{me} Coco Ushiyama
Directrice, Division du système des Nations Unies
et de la coopération multilatérale
Programme alimentaire mondial
Rome

par le Conseil, en gardant à l'esprit la nécessité d'expliquer clairement aux entités publiques et privées relevant de leur juridiction que l'application des sanctions ne doit pas entraver l'aide humanitaire.

Le Comité autorise et encourage le PAM à mener les opérations commerciales et financières strictement nécessaires à l'achat des biens et services faisant l'objet de la dérogation et dont la liste est jointe, sans préjudice des décisions qui seront prises à cet égard.

Le Comité demande également aux organisations qui fournissent une aide humanitaire en République populaire démocratique de Corée de respecter la durée de la dérogation qui leur est accordée et de se conformer pleinement aux lois, règlements et autorisations nationales qui régissent les opérations financières et commerciales, le transport de marchandises et les activités de dédouanement sur le territoire des États Membres concernés.

Je vous informe que la présente lettre et son annexe seront publiées sur le site Web du Comité 1718 et rendues accessibles au public, notamment aux autorités nationales concernées qui interviennent dans le contrôle des transferts vers la République populaire démocratique de Corée faisant l'objet d'une dérogation, et ce, pour une durée de six mois.

Le Comité tient à remercier le PAM de sa diligence.

Veillez agréer, Madame, les assurances de ma haute considération.

Le Président du Comité
du Conseil de sécurité créé par
la résolution 1718 (2006)

Christoph Heusgen

Pièce jointe :

- Liste des articles et services destinés à la République populaire démocratique de Corée

Annex I: List of Tools for FFA activities		Total Estimated Value (USD) =	\$	110,000.00						
Description		Specifications	HS Code	Quantity	Est. Value per unit (USD)	Total Value (USD)	Origin	Port of departure	Port of entry	Parties involved in transaction
Hand-barrow (a rectangular frame with poles at each end for being carried by two people for moving soil/rocks)	Container Length: 55cm Container Widtn: 65cm Container Height: 7cm Container steel quality: Zinc Galvanized steel plate 08BD, C class Steel thickness: 1mm Chemical components: C: 0.05~0.12, Mn:0.25~0.5, Si:0.015 max S:0.025max, P: 0.03max, Ni:0.3, Cr:0.15 Wooden frame(in pair):150cm Thickness of wooden frame: Middle part to be square: 4cm x 5cm Both ends to be round:3cm~3.5cm	82019090	7500	\$ 12.00	\$90,000.00	CHINA	Dandong	Siniuju	UN World Food Programme	
Shovel	Steel quality: No. 45 Solid & resistant to distortion Blade length: 25cm Blade width: 20cm Blade weight: 1kg(or less) Wooden handle length: 90mm Wooden handle diameter: 35mm Wood smoothened and suitable for tools (ex. Ash)	82011000	5000	\$ 1.50	\$7,500.00	CHINA	Dandong	Siniuju	UN World Food Programme	
Pick-axe	Steel quality: No.45 Blade diameter: standard Blade weight:2.5~2.8kg Length of blade: ca. 45cm One side of breath: 4~5cm(flat) Other side of breath: pointed Hardness: standard Wooden handle: 70cm Wood smoothened and suitable for tools(ex.ash)	82013000	5000	\$ 2.50	\$12,500.00	CHINA	Dandong	Siniuju	UN World Food Programme	
					TOTAL	\$110,000.00				